

Congé pour Recherche d'Excellence (CREx)

Calendrier année 2026/2027

DATES / PERIODES	INSTANCES OU SERVICES	OPERATIONS
16 février 2026	Candidats	Ouverture de l'appel à candidature
Avant le 31 mars 2026	Candidats	Fin de dépôt des dossiers de candidatures auprès des Directeurs d'Unité de recherche, de Département et de Composante et auprès de la D2RH - Service Ens/Ens-Cher : drh-enseignants@univ-perp.fr
Avant le 11 mai 2026	Laboratoire, Département, Composante	Retour des avis des Directeurs d'Unité de recherche, de Département et de Composante à D2RH - Service Ens/Ens-Cher : drh-enseignants@univ-perp.fr
Avant le 20 mai 2026	D2RH Service Ens/Ens-Cher	Retour des avis des experts à D2RH - Service Ens/Ens-Cher : drh-enseignants@univ-perp.fr
2 juin 2026	CAC-R	Audition des candidats et avis
Courant juin 2026	D2RH Service Ens/Ens-Cher	Communication des avis du Cac-R aux candidats et aux directeurs de composantes, de départements et de laboratoires
Avant fin juillet 2026	D2RH Service Ens/Ens-Cher	Prise des actes administratifs par le Président de l'UPVD
A l'issue du congé	L'enseignant(e) bénéficiaire	L'enseignant(e) bénéficiaire doit, à l'issue de son congé, dans les 3 mois : - Remettre un bilan du projet qu'il a conduit au Président, qui le transmet au Conseil académique restreint.